

Arrêté ministériel nommant les membres de la Commission d'aide aux opérateurs audiovisuels

A.M. 07-06-2012

M.B. 09-10-2012

Modification :

A.M. 25-06-2012 - M.B. 09-10-2012

Par arrêté du 7 juin 2012, entrant en vigueur le même jour, la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances a désigné comme membres de la Commission d'avis prévue à l'article 68octies de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 juin 2006 instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d'instances d'avis tombant dans le champ d'application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel :

1° en qualité de professionnels justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel :

Pour le secteur de la production :

- M. Jérôme Tellin comme effectif et Mme Christine Pireaux comme suppléante;

Pour le secteur de la réalisation :

- M. Abel Carlier comme effectif et M. Hubert Toint comme suppléant;

Pour le secteur de l'éducation aux médias :

- Mme Muriel Andrin comme effectif et Mme Nicole Gillet comme suppléante;

Pour le secteur de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente :

- M. Dan Cukier comme effectif et Mme Katia Rossini comme suppléante;

2° en qualité d'experts justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel :

Pour le secteur de la presse écrite cinématographique :

- M. Stéphane Fefer comme effectif et M. Pascal Stevens comme suppléant;

Pour le secteur de la presse cinématographique sur internet :

- M. Nicolas Gilson comme effectif et Mme Dimitra Bouras comme



suppléante;

3° en qualité de représentants d'organisations représentatives d'utilisateurs agréées :

- M. Michel Steyaert comme effectif et M. Sébastien Andres comme suppléant;

- Mevr Kathleen De Béthune comme effectif et M. Sergio Ghizzardi comme suppléant;

- M. Jean-Marie Hermand comme effectif et M. Bruno Plantin-Carrenard comme suppléant;

- M. Arnaud De Battice comme effectif;

- Mme Isabelle Turc comme suppléante ; [ajouté par A.M. 25-06-2012]

- M. Luc Jabon comme effectif [ajouté par A.M. 25-06-2012]

- Mme Karine de Villers comme suppléante ; [ajouté par A.M. 25-06-2012]

- M. André Buytaerts comme effectif ; [ajouté par A.M. 25-06-2012]

- M. Olivier Van Malderghem comme suppléant ; ajoutée par A.M. 25-06-2012]

- M. Jérôme de Béthune comme effectif. [ajouté par A.M. 25-06-2012]

4° en qualité de représentants de tendances idéologiques et philosophiques :

- M. Samuel Lampaert comme effectif et Mme Isabelle Montignie comme suppléante;

- M. Daniel Soudant comme effectif et M. Guy Bricteux comme suppléant;

- Mme Elisa Vainsel comme effectif et M. Renaud Bellen comme suppléant;

- M. Paul De Theux comme effectif.

Bruxelles, le 07 juin 2012